



Appareils ménagers notés dans le bail

Par **Zaelle**, le **16/06/2011 à 14:10**

Bonjour,
Je viens d'emmenager en location dans un appartement qui est géré par une agence de gestion immobiliere.
L'appartement est loué avec une machine à laver le linge, lave vaisselle, frigo et micro ondes.
Je precise que ce n'est pas une location saisonniere mais une location classique avec bail de 2 ans (ou 3? je ne me souviens plus).
J'ai du me débarasser d'une machine à laver Miéle vieille de 5 ans, et par chance je n'avais pas encore reussi à vendre mon frigo Samsung avant le déménagement.
Bien sur, lors des visites, je ne m'etais pas permise d'ouvrir ni ke frigo, ni les machines car l'appartement etaity occupé par son locataire mais j'avais demandé si tout marchait bien, et il m'avait dit ok.
Or quand j'ai emmenagé j'ai découvert avec stupéfaction, l'état déplorable de l'intérieur des machines, c'était tout simplement inomable. J'ai signalé auprès de l'agence qui m'a proposé de me rembourser des produits nettoyants et détartrant mais je leur ai dit que ce n'etait pas suffisant. Ils me disent à présent que c'etait à titre gracieux!!! alors pourquoi ces appareils sont marqués dans mon bail???? Je ne suis pas satisfaite d'avoir du nettoyer la crasse des anciens locataires je trouve ça inadmissible. Que puis je faire?? Merci de vos réponses. Cordialement

Par **mimi493**, le **16/06/2011 à 14:11**

Les appareils sont indiqués dans le bail, donc ils sont loués avec le logement et le bailleur a des obligations MAIS est-ce que lors de l'EDL (forcément fait après le départ des locataires), vous avez fait noter l'état des appareils ?

Par **Zaelle**, le **16/06/2011 à 14:28**

Bonjour et merci
A vrai dire je n'étais pas très concentré et avons juste vérifié que tout s'ouvrait et se fermait correctement. Par contre j'ai informé l'agence le 1er jour, ai fait des photos et leur ai envoyé.
Merci

Par **mimi493**, le **16/06/2011** à **14:36**

Mais vous avez nettoyé donc que voulez-vous faire désormais ? Le paiement des produits ménagers était un bon compromis puisque non inscrit sur l'EDL (vos photos n'ont pas vraiment de valeur).